



COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES
SIRET : 447 718 677 00035 – APE : 9312Z



Concarneau, le 20 octobre 2013.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 17 octobre 2013 à Quimper.

Comité Directeur :

Membres Présents :

Mmes Anne Goarnisson, Myriam Devaux.

Mrs André Hervé, Michel Kergaravat, Benoît Le Hénaff, André Morvan et Henri Ravallec.

Membre absent excusé : Mrs Yvon Cléguer, Laurent Commanay, Dominique Huiban et Luc Moustier.

ORDRE DU JOUR

- 1] Informations régionales et fédérales.
- 2] Demande des commissions.
- 3] Développement des licences.
- 4] Questions diverses.

La Présidente, Anne Goarnisson ouvre la séance à 18h30, en remerciant les membres présents.

1] Informations régionales et fédérales.

- **Informations régionales :**

- Dans un programme de remise de distinctions, il est demandé de proposer des noms de personnes ayant œuvré dans les disciplines du Judo, du Kendo et du Jujitsu (bénévoles et enseignants professionnels).
- La remise des Trophées Bretons Judo sera de nouveau faite lors de la compétition du 1^{er} mars 2014 à Concarneau.
- Le 16 novembre 2013, le Comité départemental de l'Ile et Vilaine organise une réception pour fêter son 10000^{ème} licencié.
- Il est demandé à la commission départementale Culture Judo de faire part de ses actions menées sur le territoire finistérien lors de la saison.
- Le Service médical devra désormais être appelé « Assistant de Salle ».
- Il est noté que sur la saison précédente, des arbitres et des commissaires sportifs n'ont pas toujours tenu leur engagement par rapport au planning établi en début de saison.
- La date de l'assemblée générale du CD29 Judo, le samedi 24 mai 2014 à Trégunc, sera communiquée à la Ligue.

- **Informations fédérales :**

- La fédération demande aux comités de se mettre en relation avec les responsables de clubs qui connaissent une baisse de licenciés, ou dont les courbes de catégories d'âges ne sont pas en rapport à celles de niveau national afin de connaître les raisons de leur situation (Si non licenciement supposé, il est important de communiquer les risques encourus par les présidents de clubs).
- Le PADR devient le PADT : Plan d'Action et de Développement Territorial.
- CADETS 3 : au niveau national, le sur classement en juniors est possible avec un certificat médical valable 120 jours seulement.
- Bilan positif de la Coupe de France Minimes à Villebon, cette manifestation sera reconduite en 2014.
- Mise en place d'une cérémonie lors de la manifestation la plus proche du 28 octobre (en mémoire de la date du décès de Jigoro Kano). Cette année, Nicolas Cloteaux doit présenter le kata 5^{ème} dan avant le début de la compétition par équipe cadets (le 24 novembre 2013 à Saint-Martin des Champs).
- Le covoiturage devra être mis en place pour l'arbitrage.
- Les clubs doivent mettre à jour leur Contrat Club afin de recevoir un adhésif d'affiliation (20x20).

2] Demande des commissions.

- Un modèle type de feuilles d'émargement et un modèle type de note de frais seront envoyés aux responsables de commission.
- La commission d'arbitrage demande la mise à disposition d'une salle de réunion avant le début de la compétition (pour le rappel des règles d'arbitrage, séance vidéo) avec la possibilité de pouvoir prendre un café. Suivant les infrastructures des salles, cette demande pourra ou non être mise en place.
- La commission sportive demande à ce que les informaticiens de saisie soient indemnisés, compte-tenu de la charge de travail et la responsabilité de leur fonction.
De même, elle demande à ce que les professeurs qui accompagnent les jeunes sur la Coupe de France Minimes et sur les stages de sélection soient rémunérés.

3] Développement des licences.

Un courrier sera adressé aux clubs pour les informer de l'intérêt de licencier tous ses pratiquants Judo, dès le plus jeune âge (Catégorie Babydo) et les pratiquants Taïso.

4] Question diverses.

- La Coupe de France Minimes à Villebon sera reconduite en 2014 et sera subventionnée par la Fédération Française de Judo Jujitsu et Disciplines Associées avec la participation de Mazda comme partenaire.
En 2013, la manifestation a été un vrai succès, les minimes Finistériens sélectionnés et les professeurs accompagnants gardent un très bon souvenir de leur participation. Le comité s'engage à nouveau de la mise en place de l'organisation au niveau départemental.
Les sélections des candidats et candidates seront faites sous la responsabilité de Madame Miwako Le Bihan (Commissions des Hauts Gradés et Culture Judo), pour présenter le Nage No Kata et sous la responsabilité de Madame Béatrice Rubeaux-Grandin (Commission sportive) pour la sélection des équipes masculines et féminines de compétition (suivant les résultats des candidats sur les phases départementales et régionales).

- Trophée du sport Pen Ar Bed, à la demande du Conseil Général et du Comité Départemental Olympique et Sportif. Mettre en valeur et à l'honneur les disciplines rares, le Kend sera retenu.
- Tournoi International de Paris-Bercy, les 8 et 9 février 2013
Des places sont réservées pour le département. Anne Goarnisson, Myriam Devaux, André Hervé, Michel Kergaravat, Benoît Le Hénaff, Luc Moustier et Henri Ravallec sont invités sur le tournoi.
- Des vestes officielles pour les arbitres et commissaires sportifs de niveau régional vont être commandées et financées par le comité et la Ligue de Bretagne.
- Indemnisation arbitres Coupe Culture Judo de Ploërmel (9/11/13), il est convenu d'indemniser les arbitres sur la base de la Ligue.
- Une surface de compétition neuve de tapis (bleu/gris) a été commandée et sera livrée semaine 43. Les tapis réformés du Comité seront donnés au Sénégal, pour faire suite à la démarche du club de Crozon.

La Présidente, Anne Goarnisson lève la séance à 21h00.



Myriam Devaux
Secrétaire générale du CD29